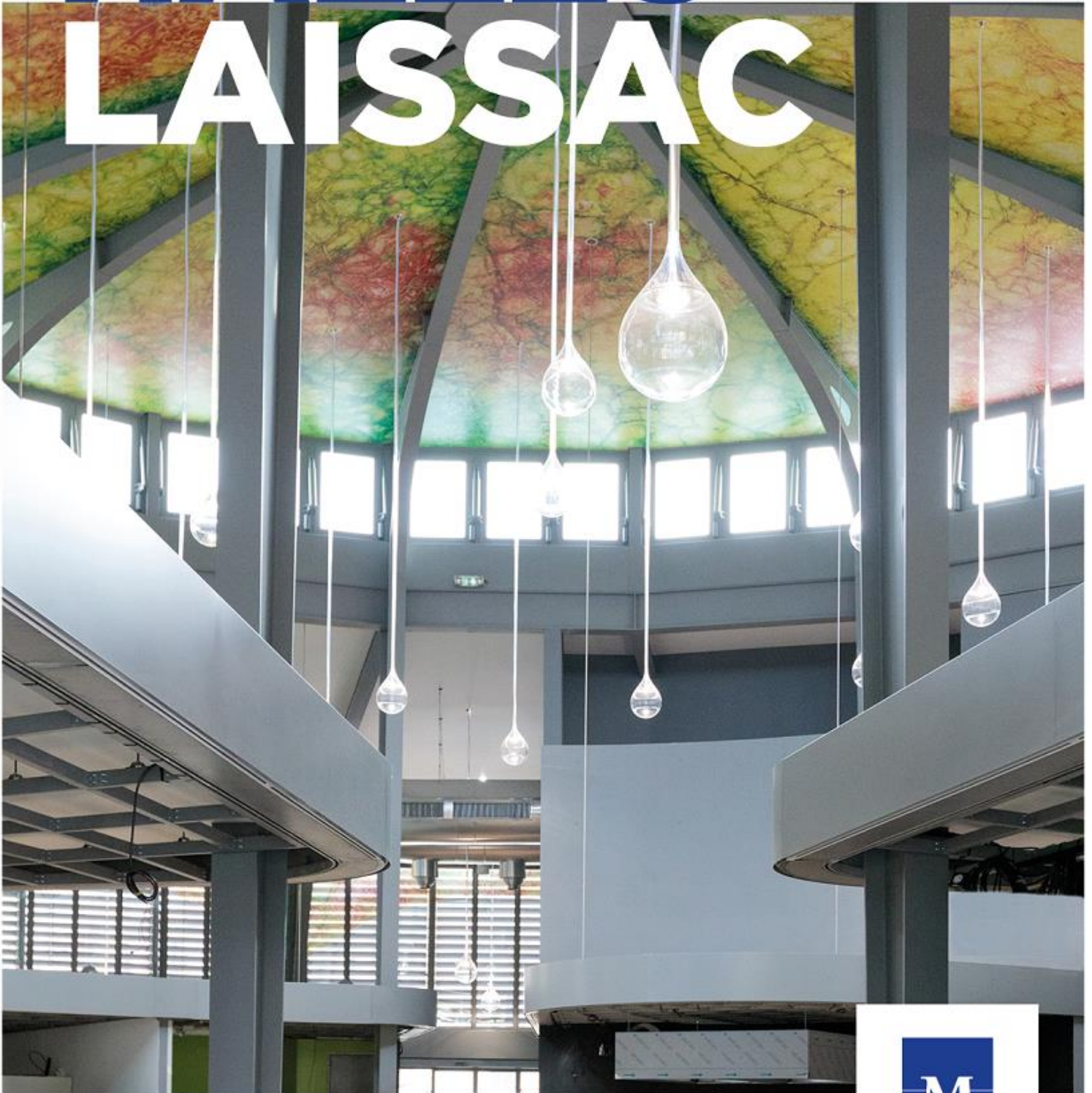


# **HALLES** **LAISSAC**





*Imaginées dès 2014 en lien avec les riverains, les étaliers et les commerçants du quartier, le projet de construction des nouvelles halles Laissac a été entériné par le Conseil municipal le 28 janvier 2016.*

*Si, d'un point de vue géographique, le préalable à la construction de ce nouvel équipement était la déconstruction des anciennes halles et de leur parking silo ; en termes d'urbanisme, il était nécessaire de finaliser le réaménagement du boulevard du Jeu de Paume, de le piétonniser et de boucler la 4<sup>e</sup> ligne de tramway avant de démarrer ce nouveau chantier.*

*Après un an et demi de reconstruction, les nouvelles halles Laissac ouvriront leurs portes, samedi 1<sup>er</sup> décembre, au public. Plus modernes, avec un nombre d'étaliers plus importants, ces nouvelles halles ont été pensées comme le pivot d'un circuit commercial comprenant notamment la Grand'Rue Jean Moulin dont le chantier se terminera en juin 2019, la rue du Faubourg du Courreau inaugurée en juin dernier, le Faubourg de la Saunerie et le boulevard du Jeu de Paume.*

*Au cœur du centre-ville, un des espaces piétonniers les plus grands d'Europe - 160 hectares – les nouvelles halles Laissac seront un trait d'union entre l'Écusson au patrimoine architectural emblématique et les faubourgs urbains – Figuerolles, la Saunerie et Plan Cabanes - en pleine rénovation. Elles proposeront aux Montpelliérains comme aux visiteurs, une offre à la fois riche et renforcée qui contribuera à l'attractivité et à la redynamisation du centre-ville pour faire de ce nouvel équipement, un espace de convivialité gourmand, un lieu de vie et d'échanges.*

*Nous avons choisi les 24 étaliers des halles en lien avec le Syndicat des halles et marchés tant pour leur spécialité, leur expérience que pour la qualité des produits proposés.*

*Ces 24 commerçants, nous les avons voulus complémentaires des commerces alentours pour proposer une offre marchande à la fois foisonnante et différenciante, un critère indispensable pour positionner le centre-ville de Montpellier à l'échelle de celui d'une métropole régionale.*



**Philippe SAUREL**  
Maire de Montpellier  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

## SOMMAIRE

<b>1 – LES HALLES LAISSAC, DES HALLES CONNECTÉES</b>	... page 6
.« Bon et local, halles et marchés connectés de Montpellier », une application montpelliéraine pour manger bon et local	... page 6
.Les quatre étaliers qui se sont d’ores et déjà associés à la démarche	... page 7
.Une application qui sera ensuite étendue aux 4 halles et 23 marchés de la Ville pour s’adapter aux nouveaux usages des consommateurs	... page 8
 <b>2 – 24 COMMERÇANTS AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE MARCHANDE DES HALLES LAISSAC</b>	... page 9
.Les halles Laissac, des halles gourmandes	... page 9
.Les étaliers qui vont incarner les halles	... page 9
.Véritable première à Montpellier, le cuiseur central, un lieu de rencontres et de convivialité	... page 10
 <b>3 – LES HALLES LAISSAC, UN PROJET D’INSPIRATION « BALTARD » ENTIÈREMENT CONCERTÉ</b>	... page 11
.24 étals, 6 entrées vitrées et 1 100m <sup>2</sup> de surface	... page 12
.Les étapes de la concertation	... page 13
.Des halles tournées vers l’énergie durable	... page 14
.L’art au cœur des nouvelles halles Laissac	... page 15
.Des halles au cœur d’une place Laissac elle aussi réaménagée et végétalisée	... page 16
 <b>4 – LES HALLES LAISSAC, UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR DYNAMISER LE CŒUR DE VILLE DE MONTPELLIER ET LES FAUBOURGS URBAINS</b>	... page 19
.Les nouvelles halles Laissac, un rendez-vous commercial incontournable et un moteur économique pour le centre-ville...	... page 20
. ... et la poursuite de la restructuration urbaine et commerciale de l’Ouest de l’Écusson	... page 20
 <b>5 – LES HALLES LAISSAC, AU FIL DU TEMPS</b>	... page 23

## **PHILIPPE SAUREL INAUGURE LES NOUVELLES HALLES LAISSAC**

Aujourd'hui, vendredi 30 novembre 2018, Philippe SAUREL, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole présente les nouvelles halles Laissac qui ouvriront leurs portes au public, demain, samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 dès 8h.

Situées en cœur de ville, en lien avec le boulevard du Jeu de Paume et à l'intersection de plusieurs lignes de tramway, les nouvelles halles Laissac voulues dès 2014 par Philippe SAUREL, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, contribuent à l'attractivité du centre-ville.

Ces nouvelles halles dont la construction a été entièrement confiée aux équipes de la Ville et de la Métropole de Montpellier sont d'ores et déjà un équipement structurant, le véritable pivot d'un circuit commercial dans un secteur en plein renouveau entre la gare, le futur MoCo – Montpellier Contemporain et l'Écusson au patrimoine architectural emblématique. Elles viennent ainsi compléter le circuit marchand que constituent la rue de la Loge, la Grand'Rue Jean Moulin, le boulevard du Jeu de Paume et la rue Saint-Guilhem. Comme les halles Castellane, elles fonctionneront en synergie avec les commerces de la place et avec ceux de la rue du Faubourg de la Saunerie. Avec une amplitude horaire élargie – de 8h à 20h du lundi au samedi et le dimanche matin de 8h à 13h30 – les halles Laissac seront un véritable lieu de vie à la fois pour les Montpelliérains et les visiteurs.

Avec l'ouverture au public de cet équipement, c'est aujourd'hui le point de départ d'un circuit marchand élargi qui relie l'Écusson à l'Ouest de la Ville.

Dès 2014, Philippe SAUREL, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole a affirmé son ambition de prêter une attention égale à tous les quartiers, tout en consultant les habitants sur leurs besoins, pour réparer la ville, adapter au mieux l'espace public à ses usagers et offrir à ces derniers, un cadre de vie renouvelé. L'ouverture des halles Laissac, projet de 8,6 M€ financé entièrement par la Ville de Montpellier, en est un nouvel exemple.



## 1 – LES HALLES LAISSAC, DES HALLES CONNECTÉES

La Ville de Montpellier a choisi de faire des nouvelles halles Laissac, des halles connectées via la mise en place d'une plate-forme e-commerce - un site internet et une application - permettant de passer sa commande en ligne, de régler puis de venir récupérer cette dernière ou de se faire livrer.

### « BON ET LOCAL, HALLES ET MARCHÉS CONNECTÉS », UNE APPLICATION MONTPELLIÉRINE POUR MANGER BON ET LOCAL

L'application « Bon et local, halles et marchés connectés de Montpellier » fonctionnera dès l'ouverture au public des halles Laissac, samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018.

Une fois connecté à l'application, l'utilisateur pourra « faire son marché » en ligne, c'est-à-dire consulter passer commande et payer en ligne.

Une fois la commande passée, deux possibilités lui sont offertes. Soit, il retire sa commande aux halles Laissac, soit celle-ci lui est livrée (la livraison est facturée 5€). La livraison sera possible dans toute la zone géographique de Montpellier. Pour les personnes qui vivent dans le quartier ou qui y travaillent, cette solution représente un vrai plus.

Via cette application, la Ville de Montpellier offre aux commerçants des halles, les outils opérationnels d'une plateforme e-market et leur permet de développer, outre leur emplacement physique, une boutique virtuelle où commander des produits bons et locaux, car issus de l'agriculture régionale.

-> Pour retrouver la plateforme internet, rendez-vous à l'adresse suivante :

[www.montpellier.hallesetmarchés.fr](http://www.montpellier.hallesetmarchés.fr)



## SENSDIGITAL, CRÉATEUR ET DÉVELOPPEUR DE L'APPLICATION

### Une entreprise issue de l'écosystème French Tech Montpellierain

Fruit de l'écosystème montpellierain, SensDigital, c'est avant tout l'histoire Mamadou DIOUF qui, après ses études d'ingénieur en réseaux et télécommunication, s'est lancé dans l'aventure de l'entrepreneuriat.

Après plusieurs années en tant qu'indépendant, il crée SensDigital en 2012. Très rapidement, il s'entoure d'une équipe d'experts et entame des démarches en R & D, qui vont permettre à l'entreprise de développer de nouvelles solutions. Incubée par le BIC de Montpellier, SensDigital est spécialisée dans l'édition de logiciels et d'objets connectés innovants. Lauréat du Pass French Tech édition 2016-2017, Sens Digital dispose également des normes ISO 9001 et ISO 26000.

## LES QUATRE ÉTALIERS QUI SE SONT D'ORES ET DÉJÀ ASSOCIÉS À LA DÉMARCHE

Pour le lancement de l'application, quatre étaliers se sont d'ores et déjà associés à la démarche. Il s'agit de :

- Guy RAMBIER en charge de la vinothèque et du tapas,
- Gérard CABIRON, Traiteur sucré/ salé et Meilleur Ouvrier de France,
- Franck MENIÈRE, Boucher-charcutier et Volailleur,
- Aziz EL BOUHALI, Boucher, poulets rôtis halal.



### . Guy RAMBIER

Guy RAMBIER cultive la vigne depuis six générations. Soucieux de respecter la nature, l'environnement et les consommateurs, la majorité de ses vins a le label 'Agriculture biologique' et est certifiée par le laboratoire 'Qualité France'. L'objectif poursuivi par cet étalier est de faire connaître ses vins du Pic-Saint-Loup, du Languedoc et des Corbières, mais aussi de faire découvrir toutes les riches appellations du Languedoc-Roussillon, du muscat de Lunel aux côtes-du-Roussillon.



### . Gérard CABIRON

Meilleur Ouvrier de France, Gérard Cabiron est cuisinier et traiteur. Il possède notamment une boutique de macarons et chocolats au 10 Grand-Rue Jean Moulin. Il intègre aujourd'hui les Halles Laissac, là où son grand-père tenait déjà un étal de 1968 à 1983. Au sein de ces halles, Gérard Cabiron proposera chaque jour, selon les saisons, une dizaine de menus complets à emporter.



. Franck MÈNIÈRE

Franck et Valérie MÈNIÈRE travaillent en duo avec des éleveurs de l'Aveyron où ils achètent les carcasses entières, sans intermédiaire.

Franck et Valérie MÈNIÈRE feront aussi de la charcuterie, du pâté de tête, de campagne, du boudin blanc...



. Aziz EL BOUHALI

Boucher halal et volailler, Aziz EL BOUHALI était déjà présent aux anciennes halles depuis 2009 avec son frère Youness où son étal était situé en extérieur.

Pour Aziz EL BOUHALI, s'installer dans les nouvelles halles Laissac lui permettra de retrouver un étal neuf, tourné vers l'extérieur avec une amplitude horaire plus importante.

D'autres étaliers rejoindront l'application dans les mois à venir.

## **UNE APPLICATION QUI SERA ENSUITE ÉTENDUE AUX 4 HALLES ET 23 MARCHÉS DE LA VILLE POUR S'ADAPTER AUX NOUVEAUX USAGES DES CONSOMMATEURS**

L'application « Bon et local, halles et marchés connectés de Montpellier » sera, à terme, développée sur l'ensemble des 4 halles et des 23 marchés de la Ville de Montpellier pour que chaque Montpellierain puisse bénéficier de cette solution innovante et attractive.

Avec l'élargissement de cette application à l'ensemble des halles et marchés, la Ville de Montpellier proposera pour la première fois en France, de faire son marché de manière connectée, une façon de s'adapter aux nouveaux usages des consommateurs du XXI<sup>e</sup> siècle.

Les livraisons des commandes passées en ligne ou sur l'application des halles Laissac seront assurées par la société SEV (Service Écusson Vert), spécialisée depuis 2010 dans la livraison éco responsable et basée au sein de l'Espace de Logistique Urbaine (ELU) du parking Europa à Antigone, ceci pour répondre aux exigences de la logistique du « dernier kilomètre ».

## 2 – 24 COMMERÇANTS AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE MARCHANDE DES HALLES LAISSAC

Les nouvelles halles Laissac accueilleront dès le 1<sup>er</sup> décembre 2018, 24 étaliers. Elles fonctionneront sur une amplitude horaire élargie, du lundi au samedi de 8h à 20h et, le dimanche de 8h à 13h30 afin de répondre aux nouvelles habitudes de vie des usagers.

### LES HALLES LAISSAC, DES HALLES GOURMANDES

Les 24 étaliers des halles Laissac ont été choisis afin de développer une offre commerciale de proximité qui soit également complémentaire de celle des commerces du centre-ville.

C'est pourquoi, la Ville de Montpellier, en lien avec le Syndicat mixte des halles et marchés a choisi le 29 janvier 2018 d'associer aux 17 étaliers ayants droit installés dans les anciennes halles puis dans la halle temporaire, 7 nouveaux.

Le choix s'est porté sur ces 7 nouveaux étaliers afin de proposer dans les nouvelles halles, des commerces qui jusqu'alors n'y étaient pas présents, ceci afin d'encourager la consommation de produits sur place et renforcer l'offre ainsi que l'attractivité économique des futures halles.

Dans cet objectif, les halles Laissac accueillent, dès le 1<sup>er</sup> décembre, un traiteur Corse, des spécialités mexicaines, un traiteur méditerranéen, une tarterie / saladerie... Pour encourager toujours plus cette diversité marchande, d'autres étaliers ont également étendu leurs activités pour proposer des fruits et légumes bio ou des spécialités comme l'épicerie fine.

### LES ÉTALIERES QUI VONT INCARNER LES HALLES

1. Marie BEZIA, Fromages, crèmerie.
2. Aziz EL BOUHALI, Boucherie, poulets rôti, halal.
3. Marc LABROUSSE, Glaces, crêpes, gaufres.
4. Julien MICHEL, Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie.
5. Jean BRUME, Boucherie - charcuterie et volailles de l'Ariège.
6. Régis LEBRUN, Tarterie, saladerie, soupes.
7. Fabienne PIC, Fruits et légumes.
8. Adil CHARIF, Pizzeria, pâtes fraîches.
9. Franck MENIERE, Boucherie, charcuterie, volailles.
10. Hervé LANDA, Buvette.
11. Guy RAMBIER, Vibliothèque, tapas.
12. Dominique CHRISTOFOLI, Fruits et légumes.
13. Olivier TARDY, Traiteur spécialités corses.
14. Isabelle BRU, Triperie, charcuterie, volailles.
15. Gérard CABIRON, Traiteur salé / sucré, macarons, Meilleur Ouvrier de France.
16. Patrice SAYSET, Poissonnerie.
17. Émilie ARGOLAS, Fleuriste.
18. Robert LENS, Primeur bio.
19. Bruno LENS, Primeur bio.
20. Sabine CASELLI, Olives, condiments, fruits secs, tapenade.
21. Henri PINÈDE, Caviste et épicerie fine.
22. Roch MARTINEZ, Traiteur méditerranéen.
23. MéliSSa CAUMEL, Coquillages et crustacés.
24. Thierry et Virgil BADIN, Cuiseur et spécialités mexicaines.



Quatre commerçants proposeront également des étalages extérieurs pour contribuer à faire de la place Laissac, un lieu de passage et de rencontres naturel. Ces quatre étaliers, ce sont la fleuriste, Émilie ARGIOLAS, les primeurs bio, Bruno et Robert LENS et Henri PINEDE, le caviste.

Le choix de positionner ces trois commerçants en partie extérieure des halles Laissac s'inscrit aussi dans la logique de complémentarité voulue par la Ville de Montpellier entre les étaliers des halles et les commerces alentours déjà existants.

### **VÉRITABLE PREMIÈRE À MONTPELLIER, LE CUISEUR CENTRAL, UN LIEU DE RENCONTRES ET DE CONVIVIALITÉ**

La Ville de Montpellier a choisi de concevoir les nouvelles Halles Laissac comme un lieu de convivialité articulé autour d'un rôle central de 200m<sup>2</sup>.

Au centre des halles, un cuiseur ainsi qu'une buvette ont également été positionnés. Le cuiseur est une véritable première pour Montpellier.

En effet, cet équipement permettra aux clients des halles d'acheter leurs viandes et poissons frais, crus et de les faire cuire ensuite pour les consommer, sur place, avec des produits achetés aux différents étaliers moyennant un prix modéré.

Ainsi, Montpelliérains et visiteurs pourront consommer en terrasse les produits qu'ils viennent d'acheter.

### 3 - LES HALLES LAISSAC, UN PROJET D'INSPIRATION « BALTARD » ENTIÈREMENT CONCERTÉ

Les nouvelles halles Laissac respectent les grands principes du projet définis pendant la phase de concertation (plus de vingt réunions d'information et de concertation ont été organisées) avec les riverains et les commerçants.

Le bâtiment des halles, élaboré par les services de la Ville, a été conçu en lieu et place des anciennes halles (celles de 1880 et celles de 1968).

Avec ses 24 étals, le projet d'inspiration « Baltard », à l'architecture métallique légère et transparente doté d'une hauteur en façade culminant de 6 à 12 mètres pour la partie la plus haute du lanterneau, s'insère parfaitement dans l'environnement patrimonial et commercial de l'Écusson de Montpellier.

Avec ces nouvelles halles Laissac, la Ville de Montpellier retrouve son marché couvert rond du XIX<sup>e</sup> siècle à savoir, un bâtiment polygonal qui reprend et épouse la topographie de la place, une charpente en métal, de nombreuses baies vitrées et un lanterneau qui couronne l'ensemble. Tous ces éléments caractéristiques de l'architecture « Baltard » donnent à la structure sa légèreté et permettent d'en faire une vitrine du quartier environnant.



*Perspective extérieure des halles Laissac et de la place Laissac.  
Crédit: Ville de Montpellier.*



*Au XIX<sup>e</sup> siècle, le marché couvert sous forme de halle polygonale type Baltard implanté au cœur de la place de l'Observatoire, architectes : Lazard et Alaus. Crédit : DR.*

## **24 ÉTALS, 6 ENTRÉES VITRÉES ET 1 100M<sup>2</sup> DE SURFACE**

Les étals qui composent les nouvelles halles s'ouvrent sur une place attenante qui offre la possibilité de consommer sur place – soit à l'intérieur, soit à l'extérieur – les produits achetés aux halles.

Le bâtiment circulaire des nouvelles halles s'étend sur plus de 1 100 m<sup>2</sup>. Il s'organise autour d'un « môle » central éclairé par un lanterneau.

En fonction des conditions climatiques, la structure pourra fonctionner ouverte ou fermée pour s'adapter à son environnement avec des étals ouvrant sur l'extérieur et sur la place.

Les nouvelles halles comportent six entrées positionnées tout autour du bâtiment.

Des espaces partagés et conviviaux viendront compléter l'équipement.

# 8,6 M€

*Coût de la reconstruction des Halles  
Laissac entièrement financé par la Ville de  
Montpellier.*

## LES ACTEURS DU CHANTIER DES HALLES LAISSAC

- Maître d'ouvrage : Ville de Montpellier – Mission Grand Cœur.
- Maître d'ouvrage délégué : SA3M (Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole).
- Maîtrise d'ouvrage photovoltaïque : Énergies du Sud.
- Maîtrise d'œuvre des espaces publics : Montpellier Méditerranée Métropole – Direction de l'Aménagement et de la Gestion de l'Espace public.
- Maîtrise d'œuvre Halles Laissac : Ville de Montpellier – Direction de l'Architecture et de l'Immobilier.
- Maîtrise d'usage Halles Laissac : Ville de Montpellier – Direction des Usages et de la Valorisation de l'Espace Public.
- Bureau de contrôle : QUALICONSULT – Agence de Montpellier.
- Ordonnancement, pilotage et coordination : OTCE Organisation – Agence de Montpellier.
- Coordination Sécurité Protection Santé : ELYFEC – Agence de Millau.

## LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

Plus de 20 réunions d'information et de concertation ont été organisées entre 2014 et 2018 autour du projet de construction des nouvelles halles Laissac tant avec les riverains qu'avec les commerçants et ébénistes.

### . Avec les habitants et les riverains

De la destruction des anciennes halles Laissac jusqu'à l'œuvre d'art, les espaces publics ou encore la hauteur du lanterneau en passant par la forme de l'équipement, son emplacement, ses dimensions, le nombre d'ébénistes et sa couleur, tout a été concerté. En effet, plus d'une vingtaine de réunions d'information et de concertation ont été organisées, que ce soit avant la démolition (des réunions ont eues lieu en 2015) pour présenter les dates et le mode de démolition des anciennes halles Laissac ou pendant les travaux de construction.

De surcroît, Philippe SAUREL a souhaité informer les Montpelliérains des différentes étapes du chantier de construction des halles : pose de la structure métallique, dévoilement de l'œuvre d'art, mise en place des panneaux photovoltaïques, plantations d'arbres dans l'espace public adjacent. Ainsi, aux réunions d'information et de concertation se sont ajoutées les informations mises en ligne sur le site internet de la Ville, les palissades de chantier venues rappeler le nombre d'états, l'histoire du lieu ou encore le calendrier du projet, et les dépliants d'information.





*Crédit: Ludovic Séverac – Ville de Montpellier.*

#### **. Avec les commerçants**

Dès le mois de mai 2014, la Ville a souhaité engager une large concertation avec les commerçants des halles. Tous ont été accompagnés depuis leur déménagement dans les halles temporaires jusqu'aux travaux et à l'aménagement de leur nouvel étal dans les futures halles Laissac. Des rencontres régulières avec les étaliers, le représentant du Syndicat des halles et marchés et les commerçants du pourtour des halles ont été organisées de manière à informer les riverains que les commerces alentours restaient ouverts pendant le chantier d'une part et d'autre part pour conseiller les futurs 24 étaliers sur leur installation.

#### **DES HALLES TOURNÉES VERS L'ÉNERGIE DURABLE**

La spécificité des halles Laissac c'est également que la toiture du bâtiment est entièrement recouverte de panneaux photovoltaïques permettant de concilier les exigences de la transition énergétique avec l'architecture historique de l'Écusson.

Divisée en 18 secteurs, les modules photovoltaïques trapézoïdaux qui recouvrent le toit du bâtiment ont été disposés de façon radiale autour de l'axe central des halles. Le générateur photovoltaïque d'une puissance d'environ 62,8kWc intègre des cellules de dernière génération qui produiront 84 000KWh/an, soit l'équivalent de cinq fois la consommation électrique des halles. L'énergie produite par le bâtiment sera entièrement revendue à EDF.





*La toiture des halles Laissac recouverte des modules photovoltaïques vue depuis un drone.  
Crédit : Sébastien MEXMAIN, SARL Visadrone.*

## **L'ART AU CŒUR DES HALLES LAISSAC**

L'œuvre d'art du bâtiment positionnée en sous face du lanterneau et sur les vitrages périphériques, a été imaginée par l'artiste Mona Young-Eun KIM, diplômée de l'ESBAMA (École supérieure des beaux-arts).

Mona Young-Eun KIM a réalisé son œuvre à partir d'une idée simple, la déclinaison autour d'un fruit, le melon, qui propose beaucoup de variations, que ce soient au niveau de la couleur, de la matière, de la peau, de la pulpe ou celles des lignes pures et arrondies qui font référence à l'architecture et à l'histoire du bâtiment.

Le choix de ce fruit vient rappeler la vie commerciale des halles et faire le lien avec les 24 étals du bâtiment.

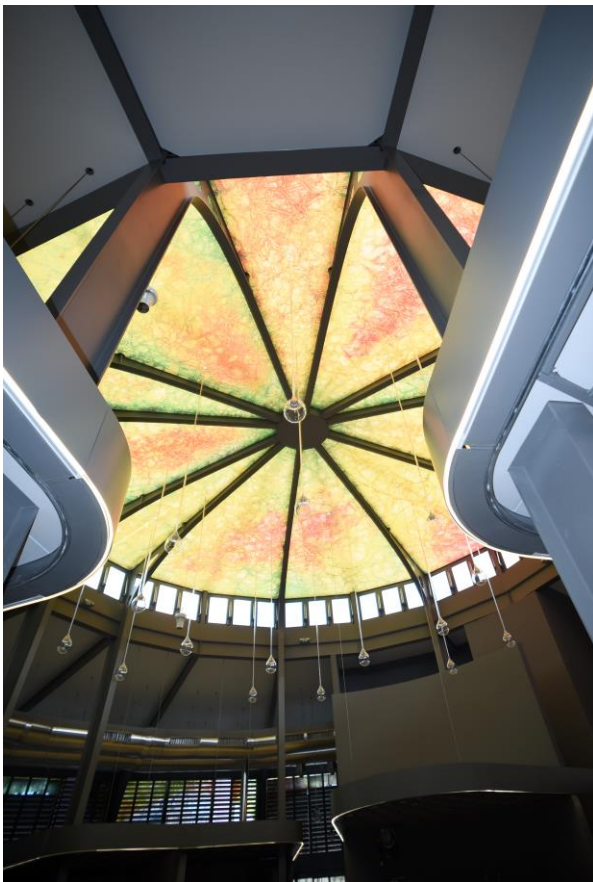
L'œuvre s'étend sur le plafond du lanterneau via une toile micro-perforée tendue de 270m<sup>2</sup> et sur les vitrages. Déclinée autour des couleurs orangées, l'œuvre apporte chaleur et convivialité au bâtiment. Le choix de ce fruit fait également écho au soleil, aux marchés du sud de la France, autant de notions qui rappellent la Méditerranée.





## MONA KIM, ÉTUDIANTE DIPLÔMÉE DE L'ESBAMA SIGNE L'ŒUVRE D'ART DES HALLES

Mona Young-Eun KIM a été choisie parmi cinq projets suite à un concours ouvert aux étudiants de l'ESBAMA, à partir de la 2<sup>e</sup> année d'études et jusqu'aux anciens élèves diplômés depuis moins de trois ans. Ce concours a été organisé par la SA3M, mandataire de l'opération. Miles HALL, enseignant et artiste, a été désigné par l'école pour être le porteur de projet et accompagner l'étudiant lauréat durant toutes les étapes en vue de la réalisation, *in fine*, de l'œuvre dans le bâtiment.



Crédit photos : Ludovic Séverac – Ville de Montpellier.

## DES HALLES AU CŒUR D'UNE PLACE LAISSAC ELLE AUSSI RÉAMÉNAGÉE ET VÉGÉTALISÉE

La place Laissac sera réaménagée définitivement au premier semestre 2019.

Piétonnisée jusqu'à la rue Anatole France, elle deviendra un espace public majeur du secteur. La place sera ouverte pour pouvoir accueillir, à terme, des terrasses de restaurants, des étaliers (le cuiseur et la buvette) ainsi que les étals de la fleuriste, du caviste et des primeurs bio des halles. Une dizaine de micocouliers y seront plantés pour la végétaliser et créer des espaces de respiration dans la ville.

En réaménageant cette place, la Ville de Montpellier et, avec elle, la SA3M ont choisi de créer un véritable lieu de passage, de vie et de rencontres au cœur du centre-ville, à

quelques mètres de la gare Saint-Roch ou encore du MoCo – Montpellier Contemporain qui ouvrira ses portes en juillet 2019. Réaménagée, elle s’inscrit ainsi dans la continuité du boulevard de l’Observatoire et de la rue Anatole France.

L’amplitude horaire élargie des halles Laissac attirera Montpelliérains et touristes et amènera de la vie dans le quartier.

**Les travaux prévus au premier trimestre 2019 consisteront à :**

- réaliser une chaussée en béton désactivé,
- reprendre les trottoirs,
- créer des bandes, bordures, caniveaux, emmarchements et les entourages d’arbres.



*Perspective de la place Laissac.  
Crédit: Ville de Montpellier.*





*Perspective de la place Laissac.  
Crédit: Ville de Montpellier.*

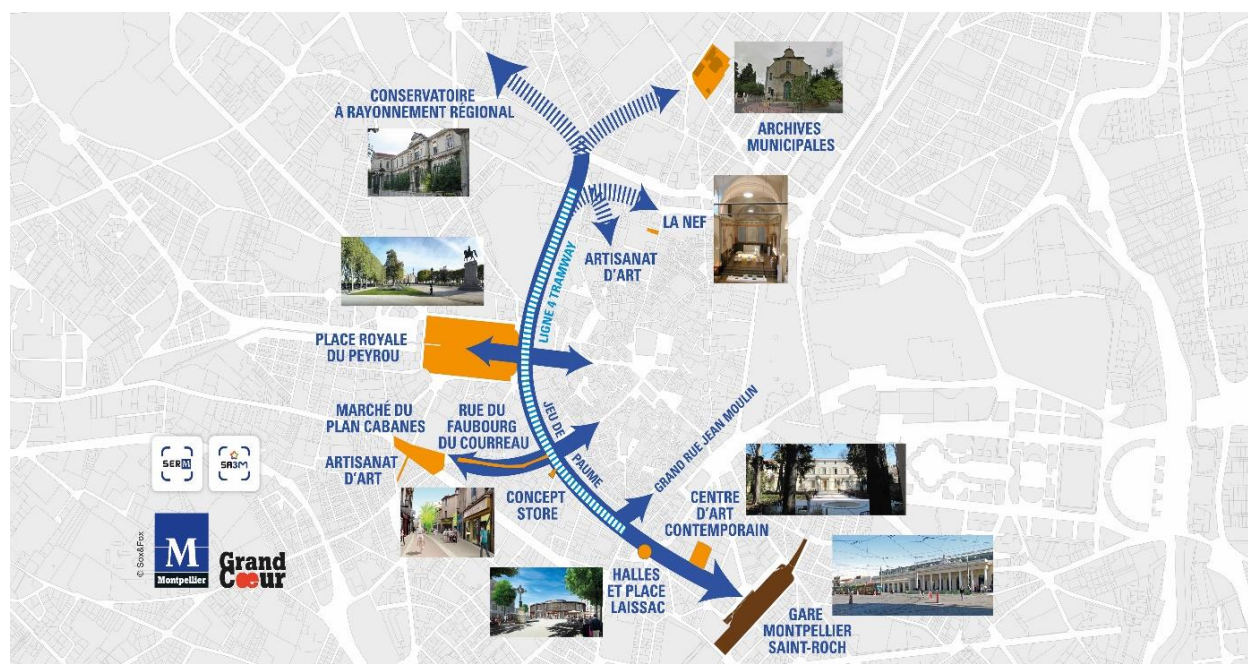
## 4 – LES HALLES LAISSAC, UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR DYNAMISER LE CŒUR DE VILLE DE MONTPELLIER ET LES FAUBOURGS URBAINS

Montpellier est la ville centre d'une métropole qui rayonne sur une zone de chalandise de 800 000 habitants. À l'instar de la plupart des métropoles, l'offre en centres commerciaux s'est davantage développée en périphérie du fait de terrains disponibles d'une part et de l'utilisation importante des véhicules d'autre part. Aussi, pour maintenir et développer son cœur marchand, la Ville de Montpellier a choisi depuis plusieurs années de redynamiser, réinvestir et renforcer l'attractivité de son centre-ville pour le mettre à l'échelle de la Métropole. Cela se traduit notamment par la création ou la rénovation de rues et d'équipements structurants.

L'attractivité du quartier Centre dépend en effet de la qualité de l'habitat mais aussi de tout ce qui l'entourne : l'espace public, les équipements de proximité, les services tels que la propreté urbaine, la sécurité, l'animation culturelle, la vie associative, les commerces et le fonctionnement urbain au quotidien.

En complément du réaménagement de la Grand'Rue Jean Moulin et du boulevard du Jeu-de-Paume, la Ville a souhaité requalifier le site des halles Laissac, constitué auparavant d'un rez-de-chaussée réservé aux commerçants surplombé d'un parking silo. Ce projet a commencé par la déconstruction du bâtiment en septembre 2016 et vient s'insérer dans le maillage déjà existant de marchés en plein air et de halles en centre-ville qui sont à la fois de véritables locomotives pour le commerce de proximité et des possibilités de débouchés pour les circuits courts des producteurs locaux.

Ce projet traduit une volonté de la Ville de Montpellier de « boucler » un circuit commercial permettant de raccorder au boulevard du Jeu de Paume et à la Grand'Rue Jean Moulin, les rues du Faubourg de la Saunerie et celle du Faubourg du Courreau.



*Le circuit marchand de Montpellier.  
Crédit: Ville de Montpellier.*

## **LES NOUVELLES HALLES LAISSAC, UN RENDEZ-VOUS COMMERCIAL INCONTOURNABLE ET UN MOTEUR ÉCONOMIQUE POUR LE CENTRE-VILLE...**

Situées sur le boulevard du Jeu-de-Paume, les nouvelles halles Laissac constituent un point d'ancrage du circuit commercial marchand de proximité.

En effet, la réalisation de la quatrième ligne de tramway a permis de libérer le boulevard du Jeu-de-Paume des véhicules. Désormais piétonnier et accessible en tramway et en deux roues, le boulevard est devenu un axe commercial stratégique redynamisé en centre-ville qui permet à la Ville de Montpellier, de disposer de l'armature commerciale d'un centre-ville qui n'est plus cantonné au cœur historique mais qui se met à l'échelle de celui d'une capitale régionale.

Avec ses étaliers dont la buvette, les halles Laissac proposent aux Montpelliérains et aux touristes, une offre commerciale dynamique et complémentaire de celle des commerces du centre-ville, dans un des espaces piétonniers les plus grands d'Europe.

Si l'action publique porte sur le commerce, le cadre de vie et le logement sont les deux autres volets qui lui sont intimement liés. En effet, vitaliser le commerce va de pair avec le renforcement et l'adaptation de l'offre immobilière.

## **... ET LA POURSUITE DE LA RESTRUCTURATION URBAINE ET COMMERCIALE DE L'OUEST DE L'ÉCUSSON**

Véritable trait d'union entre le centre-ville et les faubourgs urbains, les halles Laissac agiront comme une « locomotive » pour la Ville.

En effet, afin d'encourager le développement de la dynamique commerciale et, avec elle, la restructuration urbaine de ce point-là de la ville, la Ville de Montpellier accompagnée de la SERM – SA3M, a choisi d'acquérir un nombre important d'espaces commerciaux vacants de manière à disposer de suffisamment de locaux pour y implanter et développer une offre commerciale qui réponde aux exigences d'une Métropole régionale.

Pour impulser cette nouvelle offre commerciale, la Ville de Montpellier a choisi de fonctionner selon le double principe du foisonnement et de la complémentarité **entre les différentes enseignes, foisonnement et complémentarité indispensables pour donner au centre-ville sa singularité et sa puissance commerciale.**

Ainsi, si le boulevard du Jeu de Paume propose une offre nouvelle et originale axée sur la présence de grandes enseignes de qualité mais « accessibles » telles que Nespresso, Majestic, Bananamoon ou des concepts stores, Figuerolles, l'îlot Pellicier et la rue du Général Vincent sont davantage tournés vers l'art et font office de « pépinière » (on compte 11 locaux implantés rue du Général Vincent et 3 autres sont prévus en 2019). Au cœur de cette dynamique, les halles Laissac incarnent parfaitement cette stratégie puisqu'elles sont un point d'ancrage différenciant où l'on peut manger bon et local, des produits bio frais issus des circuits courts et du commerce de proximité.

Pour construire un circuit marchand et agir sur la dynamisation du commerce et de l'artisanat, la SERM - SA3M ont acquis de nombreux murs commerciaux sur plusieurs axes prioritaires – le boulevard du Jeu de Paume, la rue du Faubourg du Courreau, la rue du Faubourg de la Saunerie, la rue du Faubourg Figuerolles, les rues d'Alger, Durand et de Verdun... . A cela s'ajoutent des opérations de mise en valeur du bâtiment puis du commerce

via des travaux sur les façades ou la requalification des devantures commerciales...

Les halles Laissac sont aussi le symbole de la poursuite de la renaissance des faubourgs montpelliérains, le vecteur de l'élargissement du centre-ville vers l'Ouest comme en témoignent l'élargissement de la zone piétonne du cours Gambetta avec ses 550 places de parking, les opérations du Nouveau Saint-Roch, la rénovation de la gare Saint-Roch, la restructuration commerciale du boulevard du Jeu-de-Paume ainsi que la rénovation urbaine et marchande de Plan-Cabanes et de la Rue du Faubourg du Courreau, une nouvelle façon de « fabriquer la ville », en développant son identité et sa singularité.

En effet, les faubourgs situés à proximité de l'Écusson – Figuerolles, Salengro ou encore Plan – Cabanes - profitent d'un programme de rénovation mené depuis 2003 par la Ville de Montpellier via l'opération Grand Cœur. Ce programme vise notamment à réhabiliter des immeubles, réaménager des rues et des places, à renforcer l'animation et le dynamisme des activités et du commerce, à l'Est de l'Écusson, comme pour le boulevard du Jeu de Paume. Au Sud-Ouest, le projet Nouveau Saint-Roch vise quant à lui à réinvestir les friches ferroviaires toutes proches en créant, sur un site de 15 hectares, 1 300 logements, un parc urbain de 1,5 hectare, deux hôtels, 6 500 m<sup>2</sup> de commerces sur la ZAC entre les rues Leenhardt et du Grand Saint-Jean et un parking de 800 places d'ores et déjà en service.

À équidistance de ces deux points de la ville, les halles Laissac constituent donc un trait d'union, un point de jonction. Elles viennent relancer la dynamique du cœur de ville et mettre en valeur un bâti rénové, un circuit marchand réaménagé, des équipements et des espaces publics repensés pour être davantage en phase avec les usages du XXI<sup>e</sup> siècle et les ambitions métropolitaines de Montpellier.



## LES DATES CLÉS

### HALLES LAISSAC

#### 2016

- 

**28 JANV.** Le conseil municipal entérine le projet des nouvelles halles.
- 

**FÉV.** Fermeture du parking des halles.
- 

**MARS** Déménagement des étaliers / installation du chantier
- 

**AVRIL**

  - Dépôt du permis de construire.
  - 19 avril : démarrage des travaux de déconstruction.
- 

**ÉTÉ** Obtention du permis de construire.
- 

**AOÛT** Fin du chantier de déconstruction.
- 

**SEPT.** Libération du site.
- 

**OCT.** Présentation du projet des nouvelles halles Laissac au public.

#### 2017

- 

**28 JUIN** Dévoilement public de l'œuvre d'art retenue pour les halles
- 

**31 OCT.** 1<sup>re</sup> pierre

#### 2018

- 

**29 JANV.** Sélection des 7 nouveaux étaliers
- 

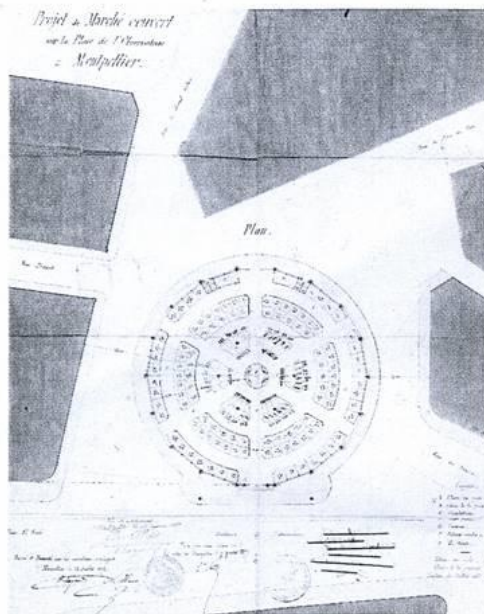
**12 JUIN** Début de la pose de l'œuvre
- 

**OCT. - NOV.** Installation des 24 étaliers

## 5 – LES HALLES LAISSAC AU FIL DU TEMPS

- 1876, un marché couvert sous forme de halle polygonale type Baltard doté de 18 côtés et d'un diamètre de 40 mètres. Architectes : Lazard et Alaus.

Le XIX<sup>e</sup> siècle : l'essor d'une capitale régionale



### La halle Laissac

L'implantation de la gare à l'extrémité du faubourg de la Saunerie devait induire dès 1848 la nécessité d'une desserte marchande pour ce quartier en plein développement. En 1850, un premier projet avait été soutenu par les riverains<sup>84</sup>. Il faut cependant attendre 1876 pour voir sa mise en œuvre confiée aux architectes montpelliérains Omer Lazard et Nestor Alaus<sup>85</sup>. Ils dotent l'édifice d'un plan en forme de « polygone régulier de dix-huit côtés », inscrit dans un cercle de 40 mètres de diamètre, imposé par la topographie (fig. 395). Un lanterneau à six pans couronne l'ensemble. La charpente en fer est soutenue par des colonnes de fonte (fig. 396). Par son élévation, la légèreté de ses structures, entièrement métalliques, et l'importance accordées aux baies, la halle de l'observatoire, plus que celle de Cassan, apparaît bien comme l'héritière directe de l'œuvre de Baltard. Les travaux, commencés en 1879<sup>86</sup> après les expropriations indispensables, sont achevés l'année suivante. Cette halle de Lazard et Alaus sera détruite en 1966 (fig. 397) et remplacée par l'actuel marché-parking.

### Halle Laissac.

Page de gauche

395

Projet par Omer Lazard et Nestor Alaus, plan, AMM.

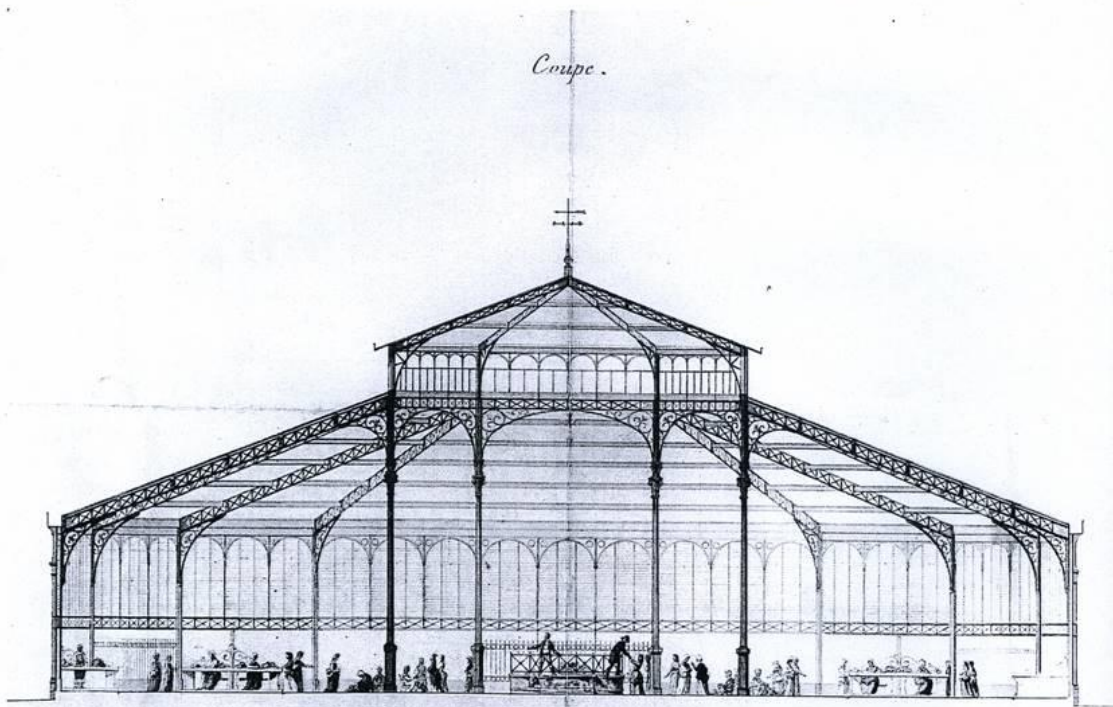
396

Projet par Omer Lazard et Nestor Alaus, structure métallique, AMM.

Page de droite

397

État en 1966 avant démolition.



Page extraite de l'ouvrage « Montpellier monumental », tome 2, page 140. Plans originaux aux Archives municipales, série M non cotée.

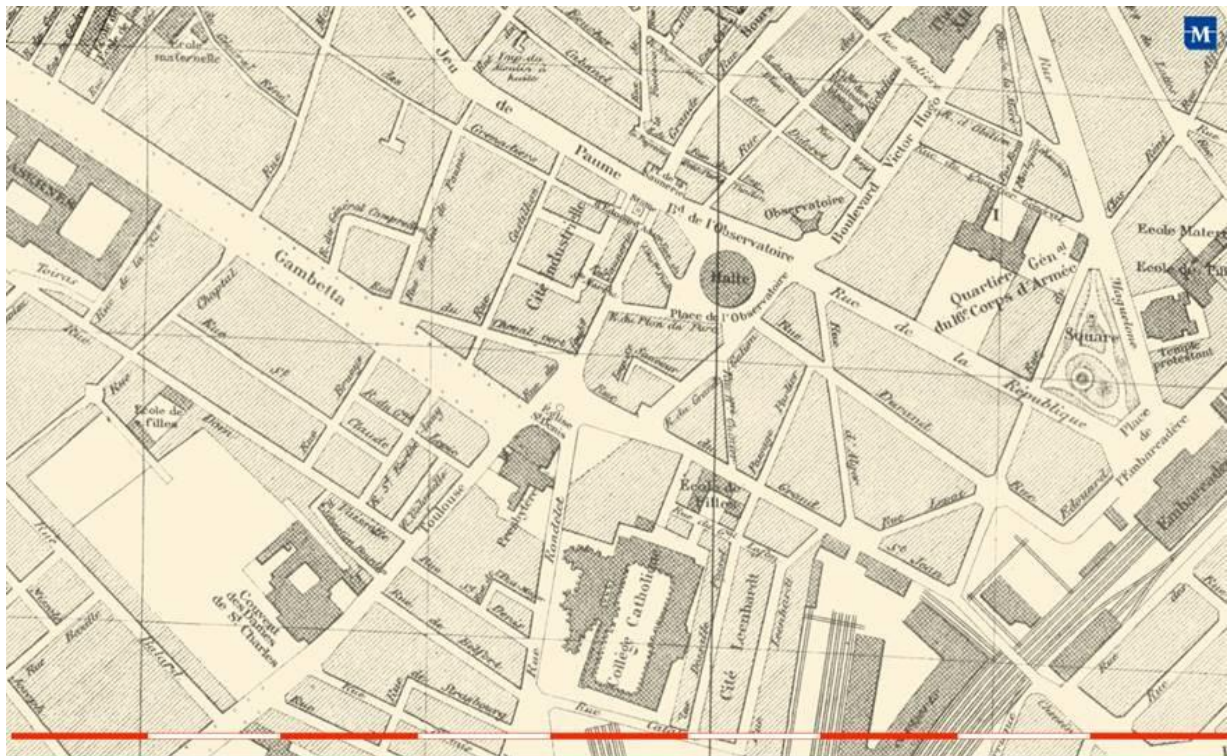


- 1876, un marché couvert sous forme de halle polygonale type Baltard avec un diamètre de 40 mètres. Architectes : Lazard et Alaus (Suite)



*Crédit photo : DR.*

- 1911, la place de l'Observatoire



Vue n° M46E7.u Type : plan de Kruger ©Ville de Montpellier  
Edition Ville de Montpellier DENT-SIG (29/07/09)

Vue n° M46E9.u Type : plan de Kruger ©Ville de Montpellier  
Edition Ville de Montpellier DENT-SIG (29/07/09)



- Dès 1968, le bâtiment des architectes Lazard et Alaus est remplacé par un édifice en béton de 5 étages. L'entresol et le premier étage étaient réservés aux commerçants tandis que les autres étages proposaient 250 places de parking.



*Crédit photo : Barriquand Frydlender.*



*Crédit photo : Hugues Rubio – Ville de Montpellier.*



- 2015 : Concertation sur le projet des nouvelles halles Laissac.



*Crédit photo : Ludovic Séverac – Ville de Montpellier.*

- Octobre 2016 : Philippe Saurel présente le projet des nouvelles halles Laissac.



*Crédit photo : Hugues Rubio – Ville de Montpellier.*



- Août 2016 : les anciennes halles Laissac en cours de démolition.



*Crédit photo : Cécile Marson – Ville de Montpellier.*

- Septembre 2016 : Fin de la démolition des anciennes halles Laissac et libération du site avant la mise en œuvre du nouveau projet.



- 31 octobre 2017 : Philippe Saurel pose la première pierre des nouvelles halles.



*Crédit photo : Ludovic Séverac - Ville de Montpellier.*



- Janvier 2018 : La structure des nouvelles halles Laissac sort de terre.



*Crédit photo : Hugues Rubio - Ville de Montpellier.*

- 12 juin 2018 : Philippe Saurel et Mona Kim engagent la pose de l'œuvre d'art à l'intérieur des nouvelles halles.



*Crédit photo : Hugues Rubio - Ville de Montpellier.*



**CONTACT PRESSE**

Pauline Cellier  
Directrice adjointe des relations presse  
Montpellier Méditerranée Métropole et Ville de Montpellier

Tél. 04 67 13 49 46 - 06 28 10 47 93  
p.cellier@montpellier3m.fr



@PresseMTP  
#HallesLaissac

